RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Liberté
Égalité
Fraternité

Agence de Services et de Paiement

Le Président directeur général

Décision n°2024/ 119 /PDG
Portant délégation de signature

Le président-directeur général par intérim de l'Agence de services et de paiement

Vu les articles L 313-1 et suivants du Code rural et de la pêche maritime,
Vu l'article R 313-25 du Code rural et de la pêche maritime,
Vu l'arrêté du 14 novembre 2024 portant désignation du président-directeur général par intérim de l'Agence de services et de paiement,
Vu la décision 2024/64/PDG relative à l'organisation générale de l'ASP,

Décide

Article 1er : concernant les documents ayant une incidence financière relevant de la **Direction régionale de la Normandie** délégation permanente de signature est donnée à :

Délégataires de signature	Fonctions exercées	Capacités
Marie HENNEBELLE	Directrice régionale	- Signer les documents et contrats relatifs au recrutement de personnel temporaire sur les métiers de contrôleur et de gestionnaire administratif contrôles. - Signer les conventions, marchés et avenants conclus dans le cadre de l'activité concurrentielle - Au titre des crédits de fonctionnement et d'investissement : * Engager juridiquement l'établissement dans le cadre d'une procédure non formalisée, dans la limite de 40 000€ HT * Engager juridiquement l'établissement dans le cadre de l'exécution d'un marché signé par la Direction générale ou porté par une centrale d'achat en application d'une convention signée par l'établissement * Certifier le service fait - Au titre des crédits d'intervention : * Viser, engager et notifier les décisions qui s'y rattachent (décision attributive, de rejet) lorsque l'ASP se voit confier l'instruction de la demande d'aide * Liquider et ordonnancer les aides en dépense * Solder ou diminuer l'engagement et notifier la décision modificative qui s'y rattache (décision de retrait total ou partiel) lorsque l'ASP a notifié la décision attributive et que l'indu trouve sa cause dans cette dernière. *Liquider et ordonnancer la recette *Liquider et ordonnancer les annulations/réductions de recette
Anne-Sophie SIMON	Directrice régionale adjointe	
Stéphane BOUCHEZ	Chef de service des affaires générales	- Au titre des crédits de fonctionnement et d'investissement : * Engager juridiquement l'établissement dans le cadre d'une procédure non formalisée, dans la limite de 40 000€ HT * Engager juridiquement l'établissement dans le cadre de l'exécution d'un marché signé par la Direction générale ou porté par une centrale d'achat en application d'une convention signée par l'établissement * Certifier le service fait

2 rue du Maupas – 87040 Limoges cedex 01
Tél. 05 55 12 00 00 – Fax 05 55 12 00 14
www.asp-public.fr – siret 130 006 372 00010

Délégataires de signature	Fonctions exercées	Capacités
Virginie FOSSEY	Cheffe de service de la formation professionnelle, emploi et aides économiques	*En cas d'empêchement de la Directrice régionale, de la Directrice régionale adjointe et pour leur domaine de compétence :* - Au titre des crédits de fonctionnement et d'investissement : * Certifier le service fait - Au titre des crédits d'intervention : * Viser, engager et notifier les décisions qui s'y rattachent (décision attributive, de rejet) lorsque l'ASP se voit confier l'instruction de la demande d'aide * Liquider et ordonnancer les aides en dépense * Solder ou diminuer l'engagement et notifier la décision modificative qui s'y rattache (décision de retrait total ou partiel) lorsque l'ASP a notifié la décision attributive et que l'indu trouve sa cause dans cette dernière. *Liquider et ordonnancer la recette *Liquider et ordonnancer les annulations/réductions de recette
Jean-Philippe LE PALLEC	Chef de service agriculture, développement rural et pêche par intérim	*En cas d'empêchement de la Directrice régionale, de la Directrice régionale adjointe et pour leur domaine de compétence :* - Au titre des crédits de fonctionnement et d'investissement : * Certifier le service fait - Au titre des crédits d'intervention : * Liquider et ordonnancer les aides
	Chef de service des contrôles	
Sarah DIAS	Cheffe de service des aides aux entreprises et à l'investissement	*En cas d'empêchement de la Directrice régionale, de la Directrice régionale adjointe et pour son domaine de compétence :* - Au titre des crédits de fonctionnement et d'investissement : * Certifier le service fait - Au titre des crédits d'intervention : * Liquider et ordonnancer les aides * Signer et engager juridiquement les décisions ou conventions attributives d'aides
Natacha DELAFOSSE	Cheffe de service adjointe du service des contrôles	*En cas d'empêchement de la Directrice régionale, de la Directrice régionale adjointe et pour leur domaine de compétence :* - Au titre des crédits de fonctionnement et d'investissement : * Certifier le service fait - Au titre des crédits d'intervention : * Liquider et ordonnancer les aides
	Cheffe de service adjointe agriculture, développement rural et pêche par intérim	
Véronique BOULARD	Responsable admninistrative et financier	*En cas d'empêchement de la Directrice régionale et de la Directrice régionale adjointe et pour son domaine de compétence :* - Au titre des crédits de fonctionnement et d'investissement : * Certifier le service fait
Yannick MISMETTI	Chef du secteur formation professionnelle emploi et aides économiques du site de Caen	*En cas d'empêchement de la Directrice régionale et de la Directrice régionale adjointe, pour leur domaine de compétence et leur site :* - Au titre des crédits d'intervention : * Liquider et ordonnancer les aides de leur secteur
Régis BLAIZOT	Chef du secteur formation professionnelle emploi et aides économiques du site de Rouen	

<u>Article 2</u> : concernant les documents sans incidence financière relevant de la **Direction régionale de la Normandie**, délégation permanente de signature est donnée à :

Délégataires de signature	Fonctions exercées	Capacités
Marie HENNEBELLE	Directrice régionale	- Signer la fiche d'expression de besoin dans le cadre de la formalisation d'une demande d'achat - Signer tout document relevant de la direction régionale Normandie, hors courrier parlementaire
Anne-Sophie SIMON	Directrice régionale adjointe	- Signer les ordres de mission - Signer les fiches d'évaluation annuelles et leurs annexes du personnel de la direction en qualité de notateur primaire et secondaire -Signer les congés annuels et les autorisations d'absence
Stéphane BOUCHEZ	Chef de service des affaires générales	*Pour leur domaine de de compétence :* - Signer les congés annuels et les autorisations d'absence - Signer les fiches d'évaluation annuelles et leurs annexes du personnel de la direction en qualité de notateur primaire - Signer les ordres de mission *En cas d'empêchement de la Directrice régionale et la Directrice régionale adjointe et pour leur domaine de compétence :* - Signer tout document relevant de la direction régionale de Normandie, hors courrier parlementaire.
Sarah DIAS	Cheffe de service des aides aux entreprises et à l'investissement	
Virginie FOSSEY	Cheffe de service de la formation professionnelle, emploi et aides économiques	
Jean-Philippe LE PALLEC	Chef de service agriculture, développement rural et pêche par intérim	
	Chef de service des contrôles	

Délégataires de signature	Fonctions exercées	Capacités
Natacha DELAFOSSE	Cheffe de service adjointe des contrôles	*En cas d'empêchement de la Directrice régionale, de la Directrice régionale adjointe et pour leur domaine de compétence :* -Signer les congés annuels et les autorisations d'absence -Signer les fiches d'évaluation annuelles et leurs annexes du personnel de la direction en qualité de notateur primaire -Signer tout document relevant de la direction régionale de Normandie, hors courrier parlementaire.
	Cheffe de service adjointe agriculture, développement rural et pêche par intérim	
Yannick MISMETTI	Chef de secteur formation professionnelle, emploi et aides économiques site de Caen	*En cas d'empêchement de la Directrice régionale, de la Directrice régionale adjointe, pour son domaine de compétence et son site :* - Signer les congés annuels et les autorisations d'absence - Signer tout document relevant de la direction régionale de Normandie, hors courrier parlementaire.
Régis BLAIZOT	Chef de secteur formation professionnelle, emploi et aides économiques site de Rouen	*En cas d'empêchement de la Directrice régionale, de la Directrice régionale adjointe, pour son domaine de compétence et son site :* - Signer les congés annuels et les autorisations d'absence - Signer tout document relevant de la direction régionale de Normandie, hors courrier parlementaire. -Signer les fiches d'évaluation annuelles et leurs annexes du personnel de la direction en qualité de notateur primaire.

Article 3 : La présente décision remplace toute décision précédente ayant le même objet.
Elle prend effet à compter du 15 novembre 2024.

Fait à Limoges,
Le 15 novembre 2024

Le Président Directeur Général par Intérim,



Armand SANSÉAU

M. Le président-directeur général par intérim (original)

Copies :
Mme Marie HENNEBELLE
Mme Anne-Sophie SIMON
M. Stéphane BOUCHEZ
Mme Virginie FOSSEY
M. Jean-Philippe LE PALLEC
Mme Sarah DIAS
Mme Natacha DELAFOSSE
Mme Véronique BOULARD
M. Yannick MISMETTI
M. Régis BLAIZOT

M. l'Agent Comptable
DRH
DFJL